



**ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,
FOREST, DE BOYSSON**
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LICITATION**

**D'UN APPARTEMENT DE 5 PIECES + GRENIER
SIS à OYONNAX (01100), 79 A Cours de Verdun
Copropriété "Résidence Le Molière"**

SUR LA MISE A PRIX DE 80.000,00 Euros
Outre charges
**Avec possibilité de baisse de mise à prix de moitié
en cas de carence d'enchère**

ADJUDICATION le MARDI 07 JANVIER 2020 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

Sur la Commune d'OYONNAX (01100 - Ain), dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, dénommé "RESIDENCE LE MOLIERE", sis 73-73 A - 75 - 79 - 79 A - 81 - 83 - 83A - 85 - 85A - 87 - 89 - 91 - 91A Cours de Verdun, ledit ensemble immobilier cadastré :

- **Section AN numéro 149**, lieudit "Cours de Verdun", pour 22 ares 72 centiares,
- **Section AN numéro 158**, lieudit "91 B Cours de Verdun", pour 45 ares 83 centiares,

Les lots de copropriété suivants :

LOT NUMERO CENT TRENTE HUIT (138) : UN APPARTEMENT dans le bloc B, bâtiment 5, escalier 10, au premier étage à gauche, composé de 5 pièces,

Et les 75/10.000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. Et les 194/10.000èmes des parties communes du bloc B. Et les 710/10.000èmes des parties communes de la cage 10. Et les 435/10.000èmes des parties communes du bâtiment 5.

LOT NUMERO CENT CINQUANTE QUATRE (154) : Un GRENIER dans le bloc B, bâtiment 5, escalier 10, au huitième étage,

Et les 2/10.000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. Et les 5/10.000èmes des parties communes du bloc B. Et les 12/10.000èmes des parties communes du bâtiment 5. Et les 19/10.000èmes des parties communes de la cage 10.

Copropriété de 1968. Chauffage collectif. Interphones. Appartement traversant Nord-Sud. Surface de 102,47 m². Il se compose de : hall d'entrée avec un vestiaire (6,70 m²), séjour (18,02 m²), couloir avec 2 placards muraux (11,06 m²), WC, chambre 1 (13,62 m²), chambre 2 (13,48 m²), salle de bains (4,68 m²), chambre 3 (9,82 m²), chambre 4 (9,73 m²), cuisine (9,18 m²). Les lieux sont occupés par le propriétaire.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance (Tribunal Judiciaire à partir du 1er Janvier 2020), de BOURG EN BRESSE où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour Extrait
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 48314 21/11/19

Eco de l'Ain - n° 47 du 21/11/2019